



*Ville de Pontivy*

## **Commission commerce et artisanat**

### **Compte-rendu de la réunion du 10 mai 2016**

C35-2016-002

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Jacques PÉRAN , adjoint au maire  
Mme Emilie CRAMET, conseillère municipale  
M. Alain PIERRE, conseiller municipal  
M. Daniel LE COUVIOUR, conseiller municipal  
Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, conseillère municipale

#### **ÉTAIT ABSENT**

M. Laurent BAIRIOT, conseiller municipal

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Xavier BELANGER, directeur de cabinet  
M. Kévin NADO, manager du commerce

§

M. PÉRAN introduit la commission et cède la parole à M. NADO.

#### **DYNAMISATION DES HALLES**

M. NADO rappelle les actions de la municipalité en matière de signalisation (vitrophanie, bandeau, panneaux directionnels), communication (publicités radio, presse, flyers), étoffement de l'offre (arrivée de huit nouveaux producteurs/revendeurs) et animation (projet d'animation musicale).

Mme DORÉ-LUCAS estime judicieux de ne pas indiquer de jour sur le bandeau de signalisation afin de ne pas figer dans le temps les périodes d'ouverture. M. PÉRAN insiste sur la volonté d'afficher la rue Lorois comme la rue alimentaire de Pontivy. Il reste selon lui l'aspect stationnement à régler mais des travaux sont en cours avec les commerces pour permettre de libérer des places de stationnement. Mme CRAMET ajoute que des parkings existent déjà à proximité, notamment les Pyramides, la Plaine et le parking du Palais des Congrès. M. LE COUVIOUR s'interroge sur l'apport de la Chambre d'agriculture avec laquelle une convention a été passée. M. NADO insiste sur le rôle essentiel dans le recrutement et l'animation du groupe de producteurs qui viendront étoffer l'offre aux Halles. En effet, il a été difficile de faire venir de nouveaux

producteurs. M. PÉРАН ajoute qu'il y a à l'heure actuelle un problème de dimensionnement de l'offre mais les commerçants présents dans les Halles ont une clientèle stable. Mme CRAMET souhaite savoir si des actions de communication ont été faites sur Internet. M. NADO répond qu'une communication sera faite sur « Savourez la Bretagne » et sur différents sites spécialisés.

## **MA BOUTIQUE À L'ESSAI**

M. NADO rappelle l'état d'avancement de la démarche :

- Local situé au 27 rue du Fil
- Loyer négocié avec les propriétaires
- Boutique « stickée » selon la charte graphique de la Fédération des Boutiques à l'essai
- Conférence de presse de lancement effectuée le 27 avril 2016
- Premiers contacts avec des porteurs de projet

À la demande des élus, des précisions sont apportées sur les prix moyens pratiqués en centre-ville. Ils varient en moyenne entre 10 et 20 euros du m<sup>2</sup> selon les secteurs.

## **KIOSQUE**

M. NADO évoque le kiosque situé en haut de la Plaine, à l'heure actuelle toujours inoccupé. Malgré un bon emplacement et un loyer faible, aucune activité ne s'y est pour le moment installée. Cet espace libre est assez peu connu des Pontivyens et il est envisagé de réaliser un point presse afin de le mettre en lumière et de faire émerger des porteurs de projet. Actuellement un porteur de projet qui souhaite proposer des crêpes est intéressé mais si rien ne se concrétise, M. PÉРАН et M. BELANGER indiquent qu'un point presse pourra être organisé. M. PÉРАН précise qu'il faut être vigilant avec les activités nécessitant du gaz dans un espace aussi réduit.

M. LE COUVIOUR s'interroge sur le fait qu'on ne puisse pas vendre davantage de presse que le Pontivy Journal comme le souhaitait l'ancien locataire. Mme DORÉ-LUCAS estime effectivement que l'emplacement serait idéal pour un kiosque à journaux. M. NADO se renseignera auprès de Médiakiosk, la structure qui possède le kiosque. M. PÉРАН indique que l'activité presse est actuellement en difficulté avec une logistique importante pour les vendeurs et une marge peu élevée.

## **FÊTE DES PLANTES**

M. NADO dresse un bilan de la 4<sup>ème</sup> édition de la fête des plantes initialement organisée par l'UCIAP (Union des commerçants, industriels et artisans de Pontivy) et reprise en 2016 par la ville. La manifestation qui s'est tenue le samedi 16 avril 2016 a permis à 20 exposants de s'installer de 10 heures à 18 heures Place du Martray et Avenue du Général de Gaulle.

Parmi les points d'amélioration, M. PÉРАН souhaite revoir la signalétique afin que la rue soit plus rapidement dégagée le matin de l'installation des exposants. En effet, beaucoup de voitures étaient présentes sur les points d'implantation des stands.

## **EXPOSITION D'ARTISTES**

M. NADO évoque les expositions d'artistes en place rue du Pont et rue Émile Souvestre. Actuellement, 5 locaux sont occupés par des exposants jusqu'au 30 septembre. M.

PERAN souhaite que l'on rappelle à la presse l'exposition d'ici fin septembre et que l'opération soit maintenue l'année prochaine sur la même zone géographique.

### **RÉALISATION D'UNE DOCUMENTATION SUR LE COMMERCE**

M. NADO propose la réalisation d'une documentation sous forme d'atlas cartographique sur un état des lieux du commerce à Pontivy. M. LE COUVIOUR et Mme DORÉ-LUCAS souhaitent également qu'un travail de diagnostic soit fait préalablement à la mise en place d'actions. M. PIERRE estime également qu'il serait intéressant de travailler sur ce sujet.

### **QUESTIONS DIVERSES**

M. PIERRE souhaite savoir quel impact le SCOT aura sur le centre-ville en matière de commerce. M. NADO indique que le SCOT a vocation à protéger le commerce de centre-ville en régulant les implantations commerciales en périphérie. La mise en place du PLUI pourra traduire des orientations fortes en matière de maintien du commerce de centre-ville.

Mme DORÉ-LUCAS souhaite faire un point sur la question de la boulangerie à Stival. M. PÉРАН indique que la ville travaille sur le sujet et a fait estimer le montant des travaux à réaliser pour mettre en place un dépôt de pain avec un atelier accolé et un espace salon de thé qui seraient tenus par l'AMISEP. Le montant des travaux à réaliser s'élève à 350 000 € TTC. M. PÉРАН indique que sinon il reste toujours l'option du distributeur de baguette mais apparemment ce n'est pas ce que veulent les stivaliens. Mme DORÉ-LUCAS abonde en indiquant que les stivaliens souhaitent avant tout un espace de convivialité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. PÉРАН clôt la commission.